

MOBILISATION ST NAZAIRE - PORNICHET - LA BAULE

UNE ÉTAPE GAGNANTE !!!

Après des concertations initiées par *la Cgt*, et face à l'absence d'avancées par la direction, les agents ont entamé le 14 décembre une mobilisation avec un préavis illimité intersyndicale Cgt, Sud, Cfdt, Fo.

**LES CONTRAINTES POUR LES AGENTS ET LA CLIENTÈLE,
 LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ET LES BÉNÉFICES UNIQUEMENT POUR L'ENTREPRISE.**

LES RÉORGANISATIONS MÉTHODE POSTE : CA SUFFIT !

Depuis plus de quinze ans, les « Réorgs », c'est :

- Un dialogue de façade !
- Diminution des effectifs !
- Dégradation des conditions de travail !
- Fermetures de bureaux et/ou réduction des horaires !
- Travail en sous effectif ! Non respect des plannings !
- Des agents qui subissent sans marges de manœuvres !
- Des contraintes supplémentaires comme les déplacements !
- Augmentation des exigences de La Poste envers les agents.



ET AUCUNE CONTRE-PARTIE, NI RECONNAISSANCE !

Après 3 jours de mobilisation, les agents ont obtenu :

- 0.80 PT supplémentaire sur St Nazaire
- 1 PT supplémentaire sur La Baule
- 1 promo en 2.3 pour un CCR toujours en 2.2 malgré l'accord CCR
- Garantie du maintien de ce dimensionnement jusqu'au prochain bilan

BRAVO ET FÉLICITATIONS ! LES REVENDICATIONS NON SATISFAITES CONTINUERONT À ÊTRE DÉFENDUES PAR LES AGENTS ET *la Cgt* !

**TOUTES ET TOUS,
 CONCERNÉ(E)S,
 ENGAGÉ(E)S,
 MOBILISÉ(E)S**



ON DOIT POURSUIVRE !

LES RÉORGANISATIONS DOIVENT PRENDRE EN COMPTE L'ÉVOLUTION DE NOS MÉTIERS !

C'est pourquoi *la Cgt* demande :

- Les effectifs nécessaires aux missions qui sont demandées, avec de l'emploi pérenne dans l'entreprise et le respect de l'effectif défini !
- Une réévaluation de la grille des salaires !
- Des compensations face aux réorganisations avec des primes, des promotions, et la prise en compte de contraintes qui pèsent pour l'instant uniquement sur les agents (stationnement, circulation,...)
- Le retour d'une cellule de remplacement EAR interne à La Poste !

DES BESOINS QUI RÉSONNENT CHEZ BEAUCOUP D'AGENTS ET DONC UNE MOBILISATION QUI POURRAIT SE DÉCIDER ÉGALEMENT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL EN FONCTION DE LA VOLONTÉ DES PERSONNELS.



A Monsieur Patrice TRIPET
Directeur du Réseau La Poste 44/85
4 rue du Président Herriot.
BP49005
44090 NANTES CEDEX 1

Objet : préavis de grève

A Nantes, Le 8 décembre 2022

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGTFAPT 44 dépose un préavis de grève illimité à partir de 00 heure le mercredi 14 décembre 2022, couvrant l'ensemble des personnels fonctionnaires et salariés des secteurs de St Nazaire République, Pornichet et La Baule.

Le préavis est motivé par les revendications suivantes :

- 2 positions de travail supplémentaires sur le futur secteur de La Baule
- 2 positions de travail supplémentaires sur le futur secteur de St Nazaire
- Une prime de 2000 euros
- Une promotion en 2.3 pour les agents encore en 2.2
- Une promotion pour les agents n'ayant pas progressé depuis 10 ans
- Le remplacement de toutes les absences pour assurer l'effectif nécessaire afin de respecter les plannings, les accords, nos conditions de travail, notre santé, notre sécurité, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, nos clients, les élus et les ouvertures de bureaux.
- Une cellule de remplacement interne à La Poste sur le modèle des EAR
- Le respect des organisations de travail
- Une compensation en cas de non respect des organisations de travail et/ou de sous effectif
- La prise en charge du stationnement
- Une compensation pour les difficultés de circulation
- L'embauche par La Poste en CDI de tous les contrats précaires

La CGT FAPT 44 souhaite être reçue, dans le cadre de ce préavis avec l'ensemble des organisations syndicales dépositaires d'un préavis de grève.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndicat CGT FAPT44,
Sylvain LAMBLOT
Secrétaire Général

Un accueil en Bureau de Poste de qualité et reconnu !

15 septembre 2022

Contact :

Eric
BARRE
06 73 82 76 70

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce jeudi 15 décembre, les agents de la Poste des secteurs de St Nazaire, Pornichet et La Baule étaient en grève pour le deuxième jour, à l'occasion d'un projet de réorganisation concernant les bureaux de poste de ces trois secteurs.

Une énième réunion entre la direction et les organisations syndicales CGT, Sud, Cfdt, Fo ainsi que les agents, n'a pas permis de donner satisfaction aux revendications.

Les agents poursuivent donc leur mobilisation pour le troisième jour, et se réunissent ce vendredi 16 décembre à 9h00 devant le bureau de Poste de St Nazaire Bouletterie pour une part et à 9h00 devant le bureau de poste de La Baule pour une autre part. Ils se retrouveront tous ensuite devant le bureau de La Baule.

Comme à chaque réorganisation, La Poste diminue l'emploi et les horaires d'ouverture réduisant de fait, la qualité d'accueil et d'accès des usagers.

Pourtant, La Poste est une entreprise importante dans l'aménagement du territoire et l'accès pour la population aux services bancaires et postaux. Pour cela, elle perçoit des aides de l'état pour assurer ces missions de services publics.

Les agents demandent à pouvoir fournir un accueil et des services de qualités pour satisfaire les attentes légitimes de la population envers La Poste.

La Poste et le métier des agents des bureaux de poste ont considérablement évolué ces deux dernières décennies.

Les agents veulent que cette évolution de leur travail et que les nouvelles contraintes soit reconnues.

Pour La FAPT CGT 44, la direction doit répondre aux demandes des agents et leur permettre d'effectuer les missions qui leur sont demandées dans de bonnes conditions.

Effectif et reconnaissance pour les agents et pour les clients !



Jeudi 15 décembre devant le bureau de poste de St Nazaire

Pour de vrais Bureaux de Poste, proches de la population, avec du personnel, et qui répondent aux besoins.

FAPT CGT 44 1, place de la Gare de l'Etat - 44276 NANTES Cedex 2

☎ 02 40 35 51 21 - Messagerie cgtfapt44@orange.fr

la cgt

Loire-Atlantique

FAPT 44

fapt activités postales & télécoms

POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION



**AVEC VOUS,
PLUS FORT !!!**

